

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 08 juillet 2016

.....

L'an deux mille seize, le 08 juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du conseil municipal, Mairie de BLASIMON, sur la convocation qui leur a été adressée par la Mairie conformément aux articles L221-9-L2121-10-L2121-11-L2121-12 du code général des collectivités territoriales.

Étaient présents : MM Daniel BARBE, Jean FAVORY, Mme Marie-Jeanne ROUBINEAU, MM Régis BENEY, Hervé CANTE, Florent MAYET, Mmes Nathalie ROCHETTE, MM Antoine BERGER, David BONNEFIN, Mmes Esther CORTAZAR-NAUZE,

Absents excusés : Mmes Cristel LAURENT, Christelle COUNILH, MM Daniel PALUDETTO, Mmes Anne MARQUANT, Cristèle DUMON

A noter que Madame Cristèle DUMON a donné procuration à Monsieur Daniel BARBE

A été élu secrétaire de séance Monsieur Florent MAYET

Mme Esther CORTAZAR-NAUZE quitte la séance à 22 heures 30

1) Point sur les travaux

- **Restauration, consolidation et cristallisation des ruines. Abbaye Saint Maurice (C.L.M.H)**

Considérant que l'estimation des fouilles archéologiques par Monsieur MOGENDORF Architecte est inférieure à 25 000.00€, trois devis ont été demandés par le biais de la plateforme de consultation des entreprises : <https://www.marches-publics.info>

Considérant que l'estimation des travaux prévus est supérieure à 90 000.00€, une consultation a été lancée sur le site <https://www.marches-publics.info>. La consultation a été publiée dans le BOAMP le 18 mai 2016

La date limite de réception des plis était le 14 juin 2016 à 17 heures (dernier délai).

La date de la réunion d'ouverture des plis était le 23 juin 2016 à 17 heures 30 en présence de Monsieur MOGENDORF.

- Les propositions des archéologues

Nom du candidat	Contenu du pli	Montant HT	Montant TTC
HADES 60 cité Reinette 33100 BORDEAUX	Tranche ferme	7 310.00€	8 772.00€
	Conditionnelle 1	1 990.00€	2 388.00€
	Conditionnelle 2	1 915.00€	2 298.00€
	TOTAL	11 215.00€	13 458.00€
INRAP GSO 140 avenue du Maréchal Leclerc CS 50036 33213 BEGLES CEDEX	Tranche ferme	11 437.15€	13 724.58€
	Conditionnelle 1	2 487.60€	2 985.12€
	Conditionnelle 2	2 337.75€	2 805.30€
	TOTAL	16 262.50€	19 515.00€

- **Les propositions des entreprises**

Lot 1 VRD

25 dossiers téléchargés : 4 offres remises

Nom du candidat	Contenu du pli	Montant HT	Montant TTC
SOTRABAT SARL1 la Fayotte 33350 Les salles de Castillon	Tranche ferme	22 099.62€	26 519.54€
	Conditionnelle 1	19 707.78€	23 649.33€
	Conditionnelle 2	71 751.41€	86 101.69€
	TOTAL	113 558.81€	136 270.57€
Ets AUDEBERT les Menaudes 33190 CASSEUIL	Tranche ferme	20 037.00€	24 044.40€
	Conditionnelle 1	8 145.00€	9 774.00€
	Conditionnelle 2	55 378.00€	66 453.60€
	TOTAL	83 560.00€	100 272.00€
COLAS Sud Ouest Agence Pepin route de Villandraud 33213 LANGON	Tranche ferme	37 830.00€	45 396.00€
	Conditionnelle 1	82 815.00€	26 448.00€
	Conditionnelle 2	82 815.00€	99 378.00€
	TOTAL	142 685.00€	171 222.00€
Eurovia zi Frimont 33190 LA REOLE	Tranche ferme	26 791.60€	32 149.92€
	Conditionnelle 1	17 374.80€	20 849.76€
	Conditionnelle 2	68 458.30€	82 149.96€
	TOTAL	112 624.70€	135 149.64€

Lot 2 : Maçonnerie/Pierre de taille

22 dossiers téléchargés : 5 offres remises

Nom du candidat	Contenu du pli	Montant HT	Montant TTC
Vicentini Restauration 47310 LAPLUME	Tranche ferme	33 579.50€	40 295.40€
	Conditionnelle 1	91 366.00	109 639.20€
	Conditionnelle 2	13 508.00€	16 209.60€
	Conditionnelle 3	18 820.00€	22 584.00€
	TOTAL	157 273.50€	188 728.20€
MORON Constructions 24440 BEAUMONT du Périgord	Tranche ferme	52 593.06€	63 111.67€
	Conditionnelle 1	72 684.44€	87 221.32€
	Conditionnelle 2	11 968.00€	14 361.67€
	Conditionnelle 3	15 140.72€	18 168.85€
	TOTAL	152 386.28€	182 863.53€
SAS TMH Chemin de Richelieu 33270 FLOIRAC	Tranche ferme	53 375.53€	64 050.63€
	Conditionnelle 1	155 816.11€	186 979.33€
	Conditionnelle 2	21 278.45€	25 534.14€
	Conditionnelle 3	25 403.40€	30 484.08€
	TOTAL	255 873.49€	307 048.18€
Les compagnons de Saint Jacques 33 TRESSES	Tranche ferme	76 330.23€	91 596.27€
	Conditionnelle 1	193 249.03€	231 898.83€
	Conditionnelle 2	23 240.27€	27 888.32€
	Conditionnelle 3	32 611.27€	39 133.52€

	TOTAL	325 430.80€	390 516.94€
Nom du candidat	Contenu du pli	Montant HT	Montant TTC
MORON Constructions 24440 BEAUMONT du Périgord	Tranche ferme	58 344.37€	70 013.24€
	Conditionnelle 1	144 903.12€	173 883.74€
	Conditionnelle 2	17 307.60€	20 769.12€
	Conditionnelle 3	22 756.80€	27 308.16€
	TOTAL	243 311.89€	291 974.27€

Lot 3 : Charpente/couverture

22 dossiers téléchargés

Aucune offre de remise

L'entreprise Ateliers FERIGNAC est excusée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal AUTORISE Monsieur le Maire ou Monsieur le 1^{er} adjoint

- **A négocier et signer le marché ainsi que les avenants**
 - **Extension du club house au stade municipal et création de sanitaires handicapés à la Mairie de Blasimon**

Considérant que l'estimation des travaux effectuée par le cabinet d'Architecture Archireva est supérieure à 90 000.00€, une consultation a été lancée sur le site <https://www.marches-publics.info>. La consultation a été publiée dans le BOAMP le 03/06/2016

La date limite de réception des plis était le 01 juillet 2016 à 16 heures (dernier délai).

La date de la réunion d'ouverture des plis était le 01 juillet 2016 à 18 heures.

Lot 1 Démolition Gros œuvre

24 entreprises ont retiré le dossier

Nom du candidat	Montant HT	Montant TTC
Société Auxiliaire de construction 47180 Sainte-Bazeille	27 878.80€	33 454.56€
Joël CHAVALUX 33190 La Reole	29 500.00€	35 400.00€

Lot 2 Charpente, couverture, Zinguerie

21 entreprises ont retiré le dossier

Nom du candidat	Montant HT	Montant TTC
Entreprise PINCHON 33190 La Réole	7 097.26€	8 516.71€
Ets LAURENT 33210 COIMERES	6 316.35€	7 579.62€
Entreprise CAZEMAJOU 33540 BLASIMON	5 604.40€	6 725.28€

Lot 3 Menuiserie intérieure et extérieure bois

21 entreprises ont retiré le dossier

Nom du candidat	Montant HT	Montant TTC
Entreprise BARSE Labrie 33420 JUGAZAN	12 238.00€	14 685.56€
Entreprise MAURA 33840 CAPTIEUX	8 065.00€	9 678.00€

Lot 4 Plâtrerie

Nom du candidat	Montant HT	Montant TTC
Entreprise LASSERRE 33190 LA REOLE	3 744.50€	4 493.40€
Segobia	3 104.24€	3 725.09€

Lot 5 : Peinture, Signalétique, Carrelage, Faïences

Nom du candidat	Montant HT	Montant TTC
Entreprise DARCOS 33210 Langon	9 349.86€	11 219.83€
MTX 33320 Eysines	11 272.51€	13 527.01€
SARL MATE Jean Claude 33210 LANGON	8 470.85€	10 165.02€

Lot 6 : Electricité

Nom du candidat	Montant HT	Montant TTC
Entreprise LAVANDIER 33350 CASTILLON LA BATAILLE	8 091.26€	9 709.51€
Entreprise Michel MAUNIER 29 avenue de Lignan 33 route des écoles 33370 FARGUES SAINT HILAIRE	4 583.50€	5 500.20€
Entreprise BUREAU Christophe 8 la mouleyre 33540 BLASIMON	9 104.32€	10 925.18€
SAS EDD 13 bis bourg sud 33420 MOULON	6 300.00€	7 560.00€

Lot 7 : Plomberie-sanitaires

Nom du candidat	Montant HT	Montant TTC
Entreprise LAVANDIER 33350 CASTILLON LA BATAILLE	2 533.10€	3 039.72€
SONOCLIM 87 cours de Lattre de Tassigny 33210 LANGON	8 470.85€	10 165.02€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal AUTORISE Monsieur le Maire ou Monsieur le 1^{er} adjoint

- **A négocier et signer le marché ainsi que les avenants**

- Travaux d'aménagement du multiservice

La pose des menuiseries est prévue pour la semaine 30 c'est-à-dire à la fin du mois de juillet.

- **Délégation de service public de l'assainissement collectif**

La publication du marché a eu lieu le 31 mai 2016. Les offres doivent être remises le 18 juillet à 12 heures au plus tard. La commission d'ouverture des plis se réunira le 18 juillet à 18 heures 30.

2) **subventions aux associations**

Monsieur le Maire présente le bilan financier et moral déposé par les associations. Les conseillers membres d'un bureau dans une société s'abstiennent lors de l'examen de la société concernée. Certaines sociétés n'ayant pas fourni leur compte ou n'ayant pas fait la demande auront leur dossier examiné plus tard.

- **Vote des subventions aux associations ayant déposé leur bilan**

	2015 Budget mandaté 7 818.00€	2016 budget voté à l'article 6574 11 000.00€
ADELFA	100,00 €	100.00€
aéromodèle club	250,00 €	300.00€ 9 voix pour 1 contre
union des villes Bastides	147,00 €	147.00€
amicale des donneurs de sang	50,00 €	50.00€
ACCA	500,00 €	600.00€ 5 voix pour 2 contre 1 abstention
Les aînés ruraux	450,00 €	450.00€
comité des fêtes	1 900,00 €	2 000.00€ 6 voix pour 4 voix pour 2 200.00€
les guyenos	450,00 €	450.00€
mutuelle st jean baptiste	100,00 €	100.00€
USB gymnastique	100,00 €	100.00€
USB tennis	400,00 €	400.00€
carpe diem	500,00 €	500.00€ Animation des marchés gourmands
société archéologique et préhistorique	100,00 €	400.00€ Pour la réalisation d'une plaquette sur la Bastide
CAUE	61,00 €	100.00€
servir l'abeille	50,00 €	100.00€
Karaté Club	0.00€	150.00€ 7 voix pour et 4 pour 100 euros
Amicale des Parents d'Elèves du Collège de Rauzan	0.00€	100.00€
		6 047.00€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal AUTORISE Monsieur le Maire

- A VERSER une subvention (article 6574 subvention de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé) aux associations citées dans le document annexé à la présente.

Les crédits sont ouverts au budget primitif 2016.

- Les associations dont les demandes seront examinées plus tard

Les Amis de l'abbaye	0.00€	En attente de la continuité de l'association
courant d'art	100,00 €	0.00€
Melo Dance	0.00€	Le siège social est à revoir
musique des villages	300,00 €	Reporté
amicale des sapeurs-pompiers	50,00 €	Reporté
ADEEM	150,00 €	Reporté
anciens combattants résistants	50.00€	Reporté
anciens d'Algérie	160.00€	Reporté
USB pétanque	350,00 €	reporté
les papas des écoles	250,00 €	reporté
la truite sauveterriene	100,00 €	reporté
Musicaide	500,00 €	Non reconduit
AS Coteaux de Dordogne	400,00 €	reporté
sport loisirs blasimonais	150,00 €	Reporté
Les clows stéthoscopes	100,00 €	Reporté

- Les associations dont les demandes ont été refusées.

Association Mixte Vallée du Dropt, Vallée des Bastides
Association mandataire d'aide à domicile
insermeca
AFSEP
Secours populaire Français
FNATH
Le Bambou Castillonnais
ADMR

- Validation des animations des marchés gourmands

Monsieur Hervé CANTE présente le montant des cachets à verser pour les animations ci-dessous :

Nom du Groupe	VIGNEAU Mickaël 20/07/2016	VIGNEAU Nathalie 20/07/2016	ROUZIER Kévin 27/07/2016	CARPE DIEM 03/08/2016	VIGNEAU Mickaël 10/08/2016	VIGNEAU Nathalie 10/08/2016	ROUZIER Kévin 17/0/2016
	450.00€ de budget total	150.00€ de budget total	450€ de budget total	Subvention de 500.00€	450.00€ de budget total	150.00€ de budget total	450.00€ de budget total
	Soit 274.87€ net 175.13€ charges	Soit 68.90€ 81.10€ de charges	Soit 278.39€ net 171.61€ charges		Soit 274.87€ net 175.13€ charges	Soit 68.90€ 81.10€ de charges	Soit 274.87€ net 175.13€ charges

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité AUTORISE Monsieur le Maire

A SIGNER les contrats

A VERSER une subvention (article 6574 subvention de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé) à :

- l'association CARPE DIEM V33

Les crédits sont ouverts au budget primitif 2016.

3) Projet de la bibliothèque

En vue de l'agrandissement de la bibliothèque, de nombreuses propositions ont été faites par les bénévoles, les employés et les élus. Les commissions travaux et culture vont se réunir pour étudier ce dossier et déterminer une direction pour une étude approfondie.

4) Chantier éducatif

Monsieur le Maire expose que dans le cadre des chantiers d'insertion, des travaux peuvent être réalisés sur les bâtiments communaux et l'environnement. Ces travaux pourraient concerner la rénovation du local de la cantine municipale et le ramassage des ordures ménagères dans la forêt de Rauzan.

Les travaux s'échelonnent du 14 novembre au 09 décembre 2016 sous réserve de l'accord du conseil départemental. Ils seraient réalisés dans le cadre d'une convention entre le conseil départemental et la commune. Les jeunes seront rémunérés sur la base du SMIC. La mairie portera le chantier mais prendra appui sur une entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (Inter emploi) pour la souscription des contrats de travail. Cet organisme assumera les fonctions d'employeurs et mettra les jeunes à la disposition de la mairie.

Le coût total de ce chantier est estimé :

Charges	Chantier
Fournitures	5 022
Vêtements professionnels	492
Cotisation ETTI Ici Inter Emploi	8
Salaires Agents techniques	2 955
Salaires jeunes (4 jeunes sur une durée de 70h chacun)	4 746
TOTAL	15 596
Produits	Chantier
Subvention Conseil Départemental de la Gironde	5 000
Reste à charge mairie	10 596
Autres	
TOTAL	15 596

Le conseil municipal après en avoir délibéré par 8 voix pour et 2 abstentions:

- **Approuve la convention entre le Conseil Départemental de la Gironde et la Commune de Blasimon pour le chantier d'insertion**
- **Approuve le plan de financement**
- **Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention entre le Conseil Départemental de la Gironde et la commune de Blasimon ainsi que tout document relatif à ce projet en vue du recrutement des jeunes**

5) Point sur le document unique

Monsieur Denis GERAIMO a mis à jour le document unique. Mme ROUBINEAU adjointe et Mme PAUQUET secrétaire ont fait un point avec les agents. Des commandes de vêtements seront faites cet été.

Par contre, les agents ne disposent pas d'escabeau en état et ne peuvent accéder au ménage en hauteur.

6) Questions diverses

- **Objet : Demande de subvention pour Restauration, consolidation et cristallisation des ruines. Abbaye Saint Maurice (C.L.M.H)**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Madame Adeline RABATE Conservatrice Régionale des Monuments Historiques en date du 30 mai 2016 qui informe qu'une subvention de l'Etat est attribuée sur l'exercice 2016 au programme des investissements de l'Etat au titre des monuments historiques à hauteur de 45% du montant HT de l'opération selon les conditions suivantes :

Montant de l'opération (TVA 20%)	125 000,00€ soit 150 000,00€ TTC
Part de l'Etat 45%	56 250,00€
Part du conseil départemental	15 725.00€
Part du conseil régional	17 250.00€
Part de la commune (TVA incluse)	60 775.00€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide

- **d'adopter le plan de financement exposé ci-dessous**

• **Délibération modificative n°1**

Monsieur le Maire présente les différentes factures relatives à la réfection et la création de voirie.

Nom de l'entreprise	Travaux	montant
Entreprise LAURIERE	Réfection du trottoir rue Abbé Gréciet	2 844.00€
Entreprise EUROVIA	Démolition et pose de caniveaux	17 523.24€
Entreprise EUROVIA	Enrobé sur trottoir	13 786.92€
TOTAL		34 154.16€

Considérant qu'il a été prévu à l'article 615231 Voirie la somme de 21 168.00€

Considérant qu'à l'opération 15 Voirie et réseaux il a été prévu la somme de 5 000.00€ pour la pose de la signalétique dans le bourg,

Considérant que le montant des travaux à inscrire en section d'investissement opération 15 voirie et réseau s'élève à 34 155.00€

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'effectuer les modifications budgétaires suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentations sur crédits ouverts
D 615223 Voirie	- 21 168.00€	
D 023 virement à la section d'investissement		+ 21 168.00€

SECTION D'INVESTISSEMENT

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentations sur crédits ouverts
R 021 virement de la section de fonctionnement		+ 21 168.00€
D Opération 23 CAB	-12 987.00€	
D Opération 15 VOIRIE ET RESEAUX		+ 34 155.00€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal AUTORISE Monsieur le Maire

- **A effectuer les modifications budgétaires ci-dessus**
 - **Pays d'art et d'histoire**

Le maire de La Réole et le Président de la communauté de communes du sauveterrois se sont entendus pour la réalisation de ce Pays d'Art et d'Histoire.

Les communes ayant un patrimoine classé pourront participer en tant qu'antenne CIAP. Elles paieront une contribution de 0.40€ ou 1.00€ par habitant. Blasimon a la possibilité d'être une antenne CIAP.

Les autres communes seront représentées par la communauté de communes.

- **Terrain Patrick Friot**

Une visite sur le terrain est nécessaire pour étudier le passage d'une rue et notamment la possibilité d'agrandir le réseau du tout à l'égout mais il existe un problème de profondeur.

- **Eclairage public**

Suite au changement de tous les luminaires anciens, une étude sur la consommation des nouveaux va être faite pour éventuellement négocier le contrat.

- **Transfert de l'agence postale à la mairie**

L'ouverture de la mairie poste est prévue le 17 octobre 2016.

La poste sera fermée du 12 au 17 septembre pour permettre le déménagement.

Daniel BARBE

Jean FAVORY

Marie-Jeanne ROUBINEAU

Régis BENEY

Hervé CANTE

Florent MAYET

Nathalie ROCHETTE

Christel LAURENT
Absente excusée

Christelle COUNILH
Absente excusée

Daniel PALUDETTO
Absent excusé

Antoine BERGER

David BONNEFIN

Anne MARQUANT
Absente excusée

Esther CORTAZAR-NAUZE

Cristèle DUMON
Absente excusée